



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
27 avril 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Cinquantième réunion directive

Genève, 8 juillet 2010

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique.
3. Questions appelant une décision du Conseil, qui découlent des rapports et activités de ses organes subsidiaires ou qui s'y rattachent:
 - a) Rapport de la Commission du commerce et du développement sur sa deuxième session, et ordre du jour de sa troisième session;
 - b) Rapport de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement sur sa deuxième session, et ordre du jour de sa troisième session;
 - c) Thèmes des prochaines réunions d'experts à session unique/pluriannuelles;
 - d) Rapport du Groupe de travail.
4. Questions diverses.
5. Rapport du Conseil sur sa cinquantième réunion directive.

II. Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

1. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I plus haut.

Documentation:

TD/B/EX(50)/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 2

Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique

2. Un rapport sur les activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique est établi chaque année et est présenté à une réunion directive du Conseil du commerce et du développement. Il donne un aperçu des travaux de recherche et d'analyse réalisés par la CNUCED sur le développement de l'Afrique et contient un résumé des activités concrètes, services consultatifs et activités de coopération technique compris, menées dans chaque secteur relevant du mandat de la CNUCED. Il complète et actualise les informations figurant dans le document TD/B/EX(47)/2, soumis au Conseil à sa quarante-septième réunion directive, en juin 2009. Au titre de ce point de l'ordre du jour, une réunion-débat sera organisée sur le thème: «Crise financière, politique macroéconomique et défi du développement en Afrique», suivie d'un débat interactif.

Documentation:

- TD/B/EX(50)/2 Activités entreprises par la CNUCED en faveur de l'Afrique
- TD/B/EX(50)/3 Crise financière, politique macroéconomique et défi du développement en Afrique

Point 3

Questions appelant une décision du Conseil, qui découlent des rapports et activités de ses organes subsidiaires ou qui s'y rattachent

a) Rapport de la Commission du commerce et du développement sur sa deuxième session, et ordre du jour de sa troisième session

3. Conformément au paragraphe 201 de l'Accord d'Accra, le Conseil est invité à approuver le rapport de la Commission du commerce et du développement sur sa deuxième session. En ce qui concerne l'ordre du jour de la troisième session de la Commission, prévue en 2011, il est invité à définir les thèmes de fond de la session, conformément au paragraphe 204 de l'Accord d'Accra.

b) Rapport de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement sur sa deuxième session, et ordre du jour de sa troisième session

4. Conformément au paragraphe 201 de l'Accord d'Accra, le Conseil est invité à approuver le rapport de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement sur sa deuxième session. En ce qui concerne l'ordre du jour de la troisième session de la Commission, prévue en 2011, il est invité à définir les thèmes de fond de la session, conformément au paragraphe 204 de l'Accord d'Accra.

c) Thèmes des prochaines réunions d'experts à session unique/pluriannuelles

5. Conformément au paragraphe 209 de l'Accord d'Accra, le Conseil est invité à approuver les thèmes des trois réunions d'experts à session unique/pluriannuelles du prochain cycle de réunions.

Documentation:

- TD/B/C.I/13 Rapport de la Commission du commerce et du développement sur sa deuxième session
- TD/B/C.II/10 Rapport de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement sur sa deuxième session

d) Rapport du Groupe de travail

6. Le Conseil sera saisi pour examen du rapport du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme sur sa cinquante-cinquième session.
7. Le Conseil sera aussi invité à approuver le nouveau mandat du Groupe de travail.
8. Conformément aux conclusions concertées de la cinquante-troisième session du Groupe de travail, le Conseil examinera le rapport sur les progrès accomplis dans l'application des recommandations issues de l'évaluation indépendante du programme de la CNUCED relatif aux produits de base.

Documentation

TD/B/EX(50)/4 Rapport intérimaire sur l'application des recommandations issues de l'évaluation externe indépendante du programme de la CNUCED relatif aux produits de base

Point 4**Questions diverses****Point 5****Rapport du Conseil sur sa cinquantième réunion directive**
